



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fonctionnement de la plateforme Parcours handicap

Question écrite n° 40777

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la plateforme « mon parcours handicap » lancée en mai 2020. Elle a été créée dans le but d'aider, d'informer et d'orienter les personnes en handicap dans leurs projets de vie. À terme, cette plateforme deviendra un espace numérique unique pour accompagner ces personnes dans toutes leurs démarches administratives, quelque soit le domaine. Au moment du lancement de cet outil, la France se préparait à son premier déconfinement et face au contexte sanitaire et économique, la priorité a été donnée à l'emploi et à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap. En conséquence, elle le prie de bien vouloir l'informer du nombre de personnes qui a eu recours à cette plateforme les douze derniers mois. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser également combien de formations ont été dispensées à ces personnes en situation de handicap et si cela a débouché à un emploi stable et rémunéré.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40777

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 août 2021](#), page 6436

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)